

« Je crois qu'elle aura fait connaître à MM. Patin et Guéniot que je n'ai point négligé leurs pistolets, car ils étaient déjà à Lyon, quand ils y passèrent (8). Si je trouve quelque occasion favorable, je les leur enverrai et pour cela je serais bien aise de savoir leur adresse. S'ils avaient occasion de les faire prendre par quelque ami, j'aurais la même exactitude à les remettre.

« Je prie Votre Révérence de croire que je suis, etc.

« Toute la famille salue Votre Révérence, principalement ma mère et ma sœur, aussi bien que le R. P. Dom Michel Germain (9). »

JACQUES ANISSON A D. J. MABILLON.

« à Lyon, le 31 août 1686.

« Mon Révérend Père,

« Puisque Votre Révérence le trouve à propos, je lui envoie le mémoire des livres venus d'Italie, je les ferai partir lundi prochain par la voie ordinaire du coche à l'adresse de M. Thévenot. Quant à ceux qui restent en arrière, je m'en remets à ce que fera Votre Révérence, car je ne ferai que

---

Padoue, où il exerçait la médecine, sa femme et ses deux filles faisaient partie de l'Académie de Ricovrati; lui-même avait écrit un *Commentaire sur trois inscriptions grecques*, dédié au P. La Chaize. Cf. Valéry. *Lettres inéd.* T. I.

(8) Les deux neveux de D. Jean Barré dont il a été question plus haut et pour lesquels Dom Germain ne se sentait pas une sympathie bien prononcée.

(9) Cette lettre et la précédente sont du Fonds Franç. 19650.